



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51033>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **24-51033**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE DAX

Correspondant : M. DUBOIS Julien, Maire

Adresse : Rue Saint Pierre CS 9007, 40107 Dax

Coordonnées :

Téléphone : 0547558080

Poste : 614

Courriel : Commande.publique@grand-dax.fr

Adresse internet : <http://www.dax.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Achat de fournitures administratives

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent accord-cadre concerne l'achat de fournitures de bureau et de boîtes d'archivage pour les différents services de la Ville de Dax. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. En vertu de l'article L2113-12 du code de la commande publique, le lot 2 est réservé aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales. Les candidats répondant à ce lot devront justifier qu'ils remplissent les conditions en fournissant par exemple le contrat triennal d'objectifs, ou tout autre élément de preuve.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le montant maximum pour la période initiale du lot n°01 - Fournitures de bureau est de 18 000 euro(s) HT. Le montant des prestations pour la période initiale du lot n°02 - Fourniture de boîtes d'archivage est de 1 000 euro(s) HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Sur fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Toutefois, en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée mais non imposée par le pouvoir adjudicateur, est un groupement conjoint avec mandataire solidaire ou un groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Les candidats sont, également, autorisés à fournir un DUME électronique en le complétant directement sur le site suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité des produits : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 30/05/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24DX052

Renseignements complémentaires : Les critères énoncés dans le présent avis concernent le lot n° 2.

Les critères d'attribution du lot n° 1 sont les suivants : Le critère prix (50%) sera jugé à partir du montant TTC du détail quantitatif estimatif (DQE). Le critère valeur technique 50 % composé des deux sous-critères suivants : Sous-critère 1 Qualité et diversité des produits (25%) : jugé au regard des fiches techniques correspondant aux fournitures du BPUR du (ou des) catalogue(s) et des échantillons fournis
Sous-critère 2 Présentation du site internet et service après-vente (25%) : jugé au regard du cadre de mémoire technique du candidat devant détailler les points suivants : - Procédure de commande, - Fonctionnement du site internet (procédure de commande, modalités d'accès administrateur et accès utilisateurs, nombre de profils utilisateurs pouvant être créés), - Procédure de livraison des fournitures respectant les différents sites à livrer, - Affectation d'un commercial spécifiquement dédié à la collectivité, - Délais d'intervention en cas d'erreur de commande ou de produits défectueux.

S'agissant du lot n° 2, Le critère qualité des produits (60%) sera jugé au regard des fiches techniques correspondant aux fournitures du BPU et de la qualité de l'échantillon fourni (solidité) et le critère prix (40%) sera jugé à partir du montant TTC du détail quantitatif estimatif (DQE). Afin de juger au mieux le critère qualité, il est demandé de fournir à l'appui de l'offre les échantillons concernant les références du bordereau des prix unitaires suivantes : - pour le lot n°1 : 1 stylo correcteur 10ml Pentel ou équivalent, 1 roller de correction Pritt jetable ou équivalent, 1 stylo feutre nylon bleu flair ou équivalent, 1 stylo bille bic cristal noir ou équivalent, - pour le lot n° 2 : 1 boîte archives carton dos 100 mm Ces échantillons devront être déposés ou envoyés avant la date limite de remise des offres (le jeudi 30 mai 2024 à 12 heures) à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération du Grand Dax 24DX052 Fournitures administratives - ECHANTILLONS "NE PAS OUVRIR" 20 avenue de la gare CS 10075 40102 Dax Cedex Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère

environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Certaines références du BPUR du lot n° 1 (voir désignations surlignées en jaune) doivent présenter 30 % de matières recyclées conformément aux prescriptions du décret d'application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) n° 2024-134 du 21 février 2024 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées et à l'interdiction d'acquisition par l'Etat de produits en plastique à usage unique. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr> (référence : 24DX052). Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr>. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. En effet, l'objet de marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://www.telerecours.fr> Conformément aux dispositions de l'article R2194.1 du code de la commande publique, cet accord-cadre contient une clause de réexamen.

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Fournitures de bureau
- **Lot(s) 2** - Fourniture de boîtes d'archivage

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2024